L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 10 JUILLET 1883

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet.—Température—Pluies locales, temps partiellement couvert, vents légers, variables, température à peu près stationnaire, baromètre stationnaire ou plus haut.

Température du 9 juillet 1883

Thermomètre de U. DUMESNIL, Opticien.

14 rue de Chartres.	Fahrenheit	Centigrade
Heure du matin	76	24
Midi	82	28
3 P. M.	84	29
6 P. M.	83	28

Lundi, 9 juillet 1883, 3 p m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	76	Louisville, Ky	74
Augusta, Gla	82	Memphis, Tenn	78
Galveston, Tex	78	Mobile, Ala	78
Cairo, Ill	76	Montgomery, Ala	79
Chattanooga, Tenn	80	Nashville, Tenn	76
Cincinnati, O	72	New Orleans, La	80
Davenport, Iowa	75	Omaha, Neb	84
Dubuque, Iowa	77	Pittsburgh, Pa	74
Galveston, Texas	87	Savannah, Gla	80
Indianola	90	Shreveport, La	80
Keokuk, Iowa	77	St-Louis, Mo	74
Key West, Fla	88	St-Paul, Minn	79
La Crosse, Wis	77	Vicksburg, Miss	79
Leavenworth, Kas	80	Yankton, D. T	74

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux de plus basses).

Augusta	5.07	Nashville, Tenn	4.04
Cairo, Ill	29.06	New Orleans	2.07
Cincinnati, O	12.01	Omaha, Neb	14.01
Davenport, I	7.00	Pittsburgh, Pa	8.01
Keokuk, Iowa	8.10	Shreveport, La	15.05
La Crosse, Wis	4.00	St-Louis, Mo	23.07
Leavenworth, K	17.02	St-Paul, Minn	4.09
Louisville, Ky	7.00	Vicksburg, Miss	39.07
Memphis, Tenn	27.07	Yankton	1874

Eau dessous du niveau des hautes eaux de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John Braunsinger à Mlle Mary Merriney.
Martin J. Gaunaa à Mlle Georgiana W. Cooper.
Robert Ligons à Mme Ida Grimes.
Wm F. Dalcaze à Mlle Elena Patronotto.
Joseph Bianchi à Mlle Mary M. Dutasmore.
Jean M. Andis à Mlle Rosa le Bonne-arrete
Nicholas Jacob à Mlle Louisa E. Schmidt.
Robert Sehnson à Mlle Jones.

Naissances.

Mme Mathieu Berger, un garçon, 30 avril.
John Jung, un garçon, 30 juin.
John Thibaut, un garçon, 15 juin.
Alex. Mattigy, un garçon, 6 juin.
Ferdinand Dinter, un garçon, 3 juin.
August Ferret, une fille, 16 juin.

Décès.

Marie Prier, 11 mois, 16 l'exubart.
Laurence Wilson, 4 ans, Newton, près Madisonville.
Cecilia Barriere, 4 ans, 168 N. Robertson.
Allen Williams, 57 ans, 47 Palmyre.
Martha Barnes, 45 ans, paroisse Jefferson.
Louis A. Chabron, 3 jours, Gretna.
John O Brien, 21 ans, 113 S. Front.
Louis P. Commagere, 65 ans, 191 Bourbon.
Mme Eugenie Claire, 86 ans, Louisiana Retreat.
Nathaniel N. Perry, 33 ans.
Fannie Jackson, 30 ans 516 Baronne.
Valerie O. Legeal, 38 ans, Biloxi, Miss.
Theodule Fosmer, 27 ans, Dumas.
Wm. Amos, 4 ans, 406 Dauphine.
Estelle Bourgeois, 16 ans, enseignure Rochelleau et Labadie.
Chas G. Cressy, 5 mois, 62 Washington.
Pauline A. Kelly, 14 mois, St Denis et de.
Frank DeGeorge, 21 ans, Josephine et Claiborne.
David Oldstein, 22 mois, Bourgogne et Union.
Frank DeGeorge, 1 ans, 121 Ursulines.
Harriet Foster, 6 jours, 272 Commune.
Annie Foster, 30 ans, 516 St Andrew.
Homer Wilz, 30 ans, Perdido et Prieur.
Wm. Murpay, 56 ans, 95 Constance.
Edouard A. Blouin 74 ans, 102 Dumaine.
Louis Wape, 9 ans, Carrollton.
Joe Richardson, 24 ans, Crape près Champs Elysées.

Décès de la semaine.—Il est inscrit, dans la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 116 personnes, dont 17 de la petite vérole, 4 du choléra des petits enfants, 4 de la fièvre congestive, 10 de la phthisie pulmonaire, 4 de la gastro-entérite, 1 de la maladie (chronique) de Bright, 4 (petits enfants) de convulsions, 3 du delirium tremens, 4 d'affections du cœur, 4 de vieillesse.

Ages.—Au-dessous d'un an, 26; de 1 à 2 ans, 5; de 2 à 5 ans, 8; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 8; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 13; de 40 à 50 ans, 11; de 50 à 60 ans, 10; de 60 à 70 ans, 11; de 70 à 80 ans, 2; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 0; de 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalité—Anglais, 2; Français, 5; Allemands, 6; Irlandais, 5; Louisianais, 73; Russe, 1; Suisse, 1; Américains (autres que Louisianais), 22; natifs des Antilles, 1.

Il est mort 65 personnes du sexe masculin et 51 du sexe féminin.

Il y a eu 14 décès à l'Hôpital de charité, 3 à l'hôpital des personnes atteintes de la petite vérole, 1 à l'infirmerie Touro, 1 au Louisiana Retreat, 1 à l'infirmerie de l'asile St-Vincent des petits enfants.

Les coroners ont délivré 19 certificats de décès.

Proportion des décès, (sur la base de 1000 par an), dans la semaine, 26.98; blancs, 23.83; couleur, 35.56.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

E A Portis Ocean Springs; C B Trent; H H Rardal; John R Rider, S Boatwright, Mobile; A J Wheelwright, Miss; O Grant, O Landmann, N O; Kavanah St Louis; W L Nugent of femme; Jackson, Miss; G M Dees, femme et enfant, Lake Charles; Thos B Gale et famille, C Bell, Cincinnati; W F Hamilton, Memphis; W H Cook et femme, Balton, Miss; J Geddis, Miss; A Geddis, J E Denis, Miss, Wm F Dickert, Chicago; J S Perkins, Bay St Louis; C K Memphis; H DeBordie et femme, F B North femme et enfant, T S Stockdale, femme et 3 enfants, Lyle; Mr Moss; J H Fleetwood, Miss; R Fleetwood, La; C C Williams et femme, Lafourche; H L Williams, Corpus Christi.

Cour criminelle de district.—A la section A (juge Roman).—Lizzie Stone et Virginia Reed, accusées de vol, se sont déclarées innocentes.

F. Hartleb est accusé d'avoir reçu des marchandises sachant qu'elles avaient été volées.

Lawrence Williams s'est reconnu coupable de port d'armes cachées. Il a été condamné à $5 d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

James Morse s'est reconnu coupable d'attaque. Le juge l'a condamné à trois mois de détention à la même prison.

Le magistrat a accordé, hier, la demande de mise sous cautionnement, faite au nom du Dr Waldemar Bille à qui la cour suprême a accordé une nouvelle audition de cause, après qu'il eut été condamné pour faux. Le cautionnement a été fixé à $10,000.

E. D. Pike accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été acquitté.

Cour du recorder Ford.—Rose Mazent, accusée de blessure, a été envoyée en prison en attendant l'instruction. Sur le chef d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, elle a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Zach Madden, prévenu de voies de fait, a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Maggie Sheppard, convaincue d'ivresse; Anos Abernathy, d'ivresse et de bris de paix; Lizzie Solomon de tapage; Harriet Simms, de bataille et de bris de paix—ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Alexander Scrugge, accusé de voies de fait; Jennie Brunet ou Red Light, et Marie Davis, de bataille et de bris de paix—ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction préliminaire.

Whitefield Carvener, convaincu d'ivresse et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police. Il a, en outre, été requis de fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Philippe de Rauty a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour insultes et bris de paix.

F. H. Wittie, (ingénieur de la manufacture de jute, du troisième district,) convaincu d'ivresse et de bris de paix, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Il paraît que Wittie a voulu, de force, conduire la machine malgré les protestations du foreman, M. F. Arthur, qui craignait qu'il ne la fît sauter.

Richard Hill, convaincu de vagabondage, a été envoyé à la maison de correction.

Cour du recorder Davey.—Edgar Smith, accusé de blessures, a été requis de donner un cautionnement de $1000 en attendant l'interrogatoire.

Dan Lawson et Lizzie Anderson, convaincues de bataille et de bris de paix; Lew Houlihan ou John C Keenehan et Thomas Condon, convaincus d'ivresse et de tapage—ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Rose Clark, prévenue de voies de fait; Charles Glover et Sam Langton, de vol—ont dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Julius King, prévenu de blessures, a été envoyé à la cour criminelle de district, Cautionnement de $500.

Mark Waltz, accusée de vol, a été envoyée à la même cour. Cautionnement de $250.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctioneur des aliénations.

Mme veuve John Kavanaj à John Foran, trois terrains et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Annonciation, Laurel, Arabella et l'Avenue Nashville, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur....$300

Mme Maximilien Huet à Jean Marie Casaux, un terrain et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Dauphine, Ursulines, St Philippe et Bourgogne, ayant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.....$1700

Mme veuve Severan Edler à Louis Severan Edler, un terrain et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Lyons, Laurel, Bordeaux et Constance, ayant 30 pieds de face à la rue Constance sur 98 pieds de profondeur.....$85

Mme veuve Wood au "Love and Charity Benevolent Association No 1 de Carrollton, deux terrains et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Plum, Cinquième, Jackson et Mary, ayant chacun 45 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.....$500

Succession—Andrew Jackson et Mme F. A. Jackson à Mme Ellen German, un terrain et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Banks, Palmyre, Miro et Tonti, ayant 39 pieds de face à la rue Banks sur 165 pieds de profondeur.$975

Mme Charles Meyer et als. à Charles Florsinger, un terrain et bâtisses dans l'île comprisentre les rues Monroe, Plum, Mary et Cinquième, ayant 30 pieds de face à la rue Mary sur 120 pieds de profondeur.....$200

Accusation de meurtre.—David Noyes, qui est accusé du meurtre d'Andrew Downs, a été traduit, hier matin, devant le recorder Davey, qui l'a envoyé en prison en attendant l'instruction préliminaire fixée au 14 du courant.

L'inculpé a refusé de répondre aux questions que lui a posées le reporter de l'ABEILLE, mais voici les renseignements que nous avons recueillis:

Plusieurs hommes se trouvaient au café de M. N. Swago, coin des rues Magnolia et y ont bu plusieurs fois. Au bout d'un instant Noyes et Downs se sont querellés. Downs était ivre ce que voyant, le propriétaires les a séparés.

Les hommes sont descendus sur le trottoir; la dispute a recommencé. Quelques minutes plus tard Noyes est rentré dans l'établissement, puis en est ressorti par une porte de derrière qui donne sur la rue Magnolia. Là il a rencontré Downs et a déchargé son revolver sur lui.

La balle est entrée dans la poitrine, près de la troisième côte, au-dessus du cœur. Downs s'est d'abord affaissé sur le trottoir, mais, immédiatement relevé il a marché jusqu'à la geôle de police, où, pour la seconde fois il est tombé. On a envoyé chercher une des charrettes de l'hôpital de charité et tandis qu'on le transportait à l'institution, il est mort. Son corps a été déposé chez lui, No 459 de la rue Lafayette. Le Dr Archinard, sous-coroner, en a fait l'autopsie, hier matin.

Plusieurs personnes ont déclaré que Downs avait un couteau à la main, mais la police, malgré des recherches, n'a pas pu découvrir l'arme.

M. Martin Abortich, en passant, hier matin, à l'endroit où Downs s'est affaissé la seconde fois, a ramassé un couteau, qu'il a remis à l'officier Daly. On dit que c'est celui que Downs avait. La lame était ouverte.

Paragraphes.—Hier matin, à neuf heures, Ned McGee et un homme (noms sous nom), employés par M. Sweeney, enlevaient de l'eau d'une barque à chaudron; ils se sont querellés. Un nommé Borke a ramassé une planche et, par derrière, en a asséné plusieurs coups à McGee, qui a grièvement blessé. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Il a refusé de faire arrêter Borke, mais le police a formulé une plainte contre ce dernier.

—Les employées de la ligne des remorqueurs de l'Océan, No 153 rue Carondelet, ont envoyé l'avis suivant au président du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans:

Les pilotes de la Passe du Sud annoncent que la barque suédoise Bernia, venant de Vera Cruz, en destination de Fontira de Tabasco, est arrivée, ayant à bord la fièvre jaune. Le maître d'équipage, le commis aux vivres, deux matelots et la femme du capitaine sont malades.

Le Dr. Joseph Jones, président du Bureau de Santé, a reçu hier, en date du 5, le télégramme suivant, du Dr. Finney, médecin de la Quarantaine:

La barque suédoise Bernia, partie depuis 9 jours de Vera Cruz, est arrivée, ce matin, avec trois cas de fièvre jaune à bord.

Le Dr Jones a immédiatement envoyé l'ordre suivant au Dr. Finney:

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1883.

Isolez, purifiez, désinfectez et fumigez entièrement la barque Bernia, ainsi que sa cargaison. Détruisez les vêtements et toute la literie infectés. Mettez le Bernia, ainsi que ses officiers, son équipage et son chargement, à la disposition du Bureau de Santé. Ne permettez aucune communication avec le Bernia, excepté aux personnes qui y seront introduites par le médecin de quarantaine et son assistant; ne permettez à aucun officier ou employé de la station de quarantaine de quitter son poste ou de se rendre à la Nouvelle-Orléans. Communiquez-moi tous les renseignements possibles.

J. JONES,
Président du Bureau de Santé.

—M. W. J. Jones, étranger, a été arrêté sur la Place Jackson, pour ivresse, et incarcéré à la station du troisième "precinct". Lorsqu'il s'est réveillé il a déclaré qu'il avait quitté, le matin, le "City Hotel" et s'était rendu chez Borges, rue Dauphine, afin de n'avoir pas à payer agfant; qu'il a bu plusieurs fois dans le cabaret de la journée et qu'il ne se souvient de rien au-delà, qui s'est passé ensuite. Il a ajouté qu'on lui a pris, $60, une montre et une chaîne en or valant $200.

—Rapport du trésorier de la Nouvelle-Orléans pour la semaine expirée le 7 juillet:

Reliquat, le 30 juin	$ 68,667 49
Reçu, dans la semaine	12,203 91
Total	$ 80,871 40
Déboursé	10,182 47
Reliquat, le 7 juillet	$ 70,688 94

Taxes perçues dans la semaine, de 1877 à 1883:

1883	$ 7,251 50
1882	59,170 94
1881	2,517 53
1880	956 23
1879	.....
1878	24 75
1877	73
Divers	767 26
Total	$70,668 94

—Taxes perçues, hier, aux bureaux du trésorier de la ville:

Compagnie d'Assurances Mutuelle de Son	$ 5,228 36
E. Borland	260 00
Mme E. T. Reilly	40 00
Mme T. Reilly	36 00
Mme T. Reilly	110 00
Barbara Stoll	40 00
Perçu précédemment	8,726 82
Total	$14,641 18

—Le cinquième pique-nique annuel du "Odeon Social Club" a été donné avec pompe, au "Leeper's Park". Malgré le mauvais temps une foule nombreuse s'était rendue sur les lieux. Dans la soirée, le juge T. J. Ford a, au nom du club, présenté une magnifique bague en diamants à Mlle Louise Weinning, qui a vendu le plus grand nombre de billets—800. Le comité des préparatifs, à qui est dû le succès de la fête, se composait de MM. Frank P. Calleja, chairman; Vincent B. Gonsalez, Jr., H. C. Fincke, Wm E. Cau field, Dr. E. Dreyfous, Jno Cleary, Jno F. Ryan, J. W. Morrissey, Raoul L. Lopez, Wm H. Buckley, P. Bertei, Geo Youngblood, F. V. Ouzatte. Le Claiborne Social Club a été organisé le 14 avril 1877; elle est une des sociétés les plus populaires de notre ville. M. Thos. J. Ford en est le président; M. John J. Cronon le 1er vice-président; M. Fred. Manberret le 2 vice-président; M. Frank P. Calleja le secrétaire aux minutes; M. Wm. E. Caulfield le secrétaire aux finances; M. Ed Jungel le trésorier. Le bureau des directeurs se compose de MM. Wm. Duffy, Wm. Caulfield, John Cleary, Thurman Gauthre.

—Ike Logan, c, et Wm Hastings, c, se sont battus, hier, entre midi et une heure de l'après-midi, à bord du bateau à vapeur "Alvin." Hastings s'est armé d'une barre de fer et en a asséné un coup à Logan sur le front. La blessure n'a aucune gravité. Il n'y a pas eu d'arrestation.

—Edgar Smith, c, âgé de douze ans, a porté un coup de couteau à une petite fille de couleur, nommée Beckey, âgée de huit ans, au coin des rues Lafayette et Franklin. L'enfant a été amenée chez elle, rue Thalie, près Camp, où elle a reçu les soins d'un médecin. Smith a disparu.

—Un feu occasionné par la foudre, a été vu dans une maison basse, portant le No 322 de la rue des Français appartenant à M. Lasalle et qu'habitait Wm Bryne, c. La bâtisse a été détruite; elle est assurée. La maison attenante appartenant à M. Casimir Didier, qui l'habitait, a été légèrement endommagée. Les réparations coûteront une centaine de piastres.

—Le Dr Jones, président du Bureau de Santé a reçu de la Baie St. Louis, en date du 7 juillet 1883, du Dr A Parker Champlin, une lettre dans laquelle il est dit que le Bureau de Santé du Mississipi n'a de médecin qui le représente officiellement ni à Biloxi, ni à Mississipi City, ni à Ocean Springs. C'est généralement le médecin résidant dans ces localités qui en remplit les fonctions. Le Dr Ch. Leroux est le médecin quarantenaire du comté de Harrison, et il réside à la Passe Christian.

—Le Dr Griffin est le président du Bureau de santé du comté de Jackson; il surveille la station de Round Island, mais il n'y réside pas toujours. Cet état état de choses a paru suffisant jusqu'ici; on ne cite pas de cas d'un débarquement ayant importé la fièvre sur cette côte. Chacun de ces médecins agit conformément aux réglements du bureau de santé dont il dépend, et les réglements en semblent assez efficaces.

Du temps que le Bureau National avait la direction du service, les stations de Ship Island et de Round Island étaient constamment surveillées. Le Dr Champlin ne sait pas s'il en est de même aujourd'hui.

—On a enlevé d'une armoire, une somme de trente à quarante piastres, en billets, en argent et en or, chez Mme Mariana Ciolali, rue du Bassin, entre St-Pierre et Toulouse.

—Philippe Munt est tombé, accidentellement, d'un escalier, à la pension No 884 de la rue des Magasins, et s'est grièvement blessé. Il est à l'hôpital.

—Un nègre a volé une échelle, en face du magasin de quincaillerie de M. Sauvainot, rue St-Pierre, près Villeré.

—Des voleurs qui essayaient de s'introduire chez M. L. L. Schwartz, au No 99 de la rue Orléans, ont été effrayés par les personnes de la maison.

—Un incendie, dont on ignore la cause, a éclaté au deuxième étage de la bâtisse No 34 de la rue Tchoupitoulas, occupée par MM. Shropshire et Cie, et appartenant à M. McQuaid. Le magasin et le stock ont été la proie des flammes. Le magasin adjacent, occupé par M. Geo. D. Moffatt, qui y tient une manufacture de candy, a été légèrement endommagé; le stock l'est également. La bâtisse No 36 de la même rue, occupée par MM. Hartwell et Chandler, épiciers en gros; celle de M. B. H. Flaspoller, épicier en gros—ont été légèrement avariées. Les bâtisses et les stocks sont assurés.

—Un cheval attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient M. A. Seibrands, sa femme, sa fille Mme Hy. Kline, une petite fille et un petit garçon, a eu peur d'une locomotive du chemin de fer de West End et a pris le mors aux dents, dans la rue Canal, près St-Patrick. Le véhicule a été renversé. Mme Seibrands a reçu plusieurs contusions. Mme Kline a été coupée à l'œil gauche. Le buggy a été brisé. Les dégâts sont de $100.

—Des voleurs sont entrés chez M. John Din, rue Forstall, entre Dauphine et Royale; ils en ont emporté vingt poules, un pantalon, un paletot et un chapeau. Ils ont enlevé également une somme de trois piastres quatre-vingt-cinq cents, de la chambre de M. Pierre Paget, employé de M. Din.

—Un petit garçon âgé de seize mois, fils de M. Philippe, Hagg, qui est domicilié au coin des rues Florence et St-Denis, jouait sur le trottoir; il est tombé dans le ruisseau; le courant l'a emporté sous le pont, un des voisins l'en a retiré, de l'autre côté, et l'a transporté à ses parents, qui ont fait appeler le Dr Petit.

—Dave Williams, c, a été arrêté, hier, à midi, pour avoir volé des sacs vides au No 132 de la rue Fulton.

—Une charrette que conduisait Joe. Deebois, s'est heurtée à la même heure, contre le "car" No 19 de la ligne de la rue des Magasins. Le dernier véhicule a été endommagé.

—Arthur Johnson, travaillait, hier à midi au coin des rues Willow et Julie; il s'est grièvement blessé au pied gauche avec une hachette. On l'a transporté à la pharmacie du coin des rues Lafayette et Magnolia, puis chez lui, après pansement.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883:

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 15 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera répétée sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

Le présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

MME DE STAEL; SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les hommes:

PROGRÈS ET MISÈRE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 3246.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Il ne doit pas être perdu de temps, si l'estomac, les reins et le foie sont affectés, pour recourir au remède le plus efficace, le Hostetter Stomach Bitters. Les maladies des susdits organes affectent d'autres organes plus délicats, et il est nécessaire d'agir immédiatement. La dyspepsie, la maladie du foie, les fièvres intermittentes, le rhumatisme prématuré, la faiblesse des reins peuvent gravement atteindre le corps s'ils ne sont pas l'objet de soins. Ne perdez pas de temps à faire usage de ce remède sûr et efficace.

A vendre par tous les droguistes et les marchands en général.

Livres, journaux, etc.—La maison Bizard fait dans le moment l'ouverture des caisses qu'elle a reçues dernièrement de New York, et qui renferment des myriades d'articles tels que livrets, portefeuilles, carnets, papier à lettres en enveloppes, encriers, sécriteres, plumes, porte-plus, mes albums, autographes, porte-monnaies, articles se distinguant tous par une originalité et un cachet de bon goût. Par la même occasion la maison a reçu tout un assortiment de livres nouveaux, œuvres classiques, scientifiques et littéraires. De ces dernières il s'en trouve de fort jolies et portant les signatures de romanciers à juste titre les plus lus et les plus renommés.

Société française de porcelaine.—Cette société annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle reçoit tous les jours, jusqu'à midi, pour les entre, à son usine, rue du Bayou, entre White et Lafayette, vis-à-vis la station du chemin de fer d'Orléans, les porcelaines décorées que voudront lui envoyer les peintres sur porcelaine. Cette opération leur a résulté à merveille jusqu'à présent, et sous ce *ta*lcitons bien sincèrement la société. Les échantillons de porcelaines décorées et cuites à la moufle, que le président a eu l'obligeance de nous exhiber, sont d'une netteté et d'un fini qui attestent l'habileté de l'opérateur.

Supplément de L'ABEILLE.

Voir le supplément de l'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Protet à Lord Granville.

Paris, 8 juillet—On rapporte que le Cabinet a résolu d'envoyer une note à Lord Granville, stipulant que l'annexion anglaise projetée des Nouvelles Hébrides par les anglais, est contraire à la convention faite antérieurement par l'Angleterre.

Chambre des Députés.

Paris, 8 juillet—A la Chambre des Députés, Barodet, républicain, a demandé que l'amnistie fut accordée aux personnes qui ont prix part aux émeutes à Paris et à Montceau-les-Mines, y compris Louise Michel.

M. Waldecke-Rousseau, ministre de l'intérieur, s'est déclaré absolument opposé à une telle proposition. Il a dit, qu'il serait possible d'accorder une amnistie aux personnes qui auraient été engagées dans une guerre civile, mais non à celles, qui avaient été coupables d'offenses en temps de paix, dans le but de susciter un soulèvement social, et avaient menacé les juges de mort. La motion de M. Barodet a été rejetée par 304 voix contre 94.

Réunion en faveur de Louise Michel.

Marseille, 8 juillet —Une réunion de cent personnes a eu lieu aujourd'hui, pour protester contre la sentence de Louise Michel. Les personnes présentes ont adopté une résolution qui engagent par un serment à assassiner à la première occasion, les jurés qui ont condamné Louise Michel. L'auteur de la résolution sera poursuivi.

Incendie à Toulouse.

Toulouse, 8.—Un grand incendie a éclaté, ici, au Lycée, aujourd'hui. Plusieurs bâtisses, y compris la chapelle, ont été détruites.

Comte de Chambord.

Frohsdorff, 8—L'état du comte de Chambord continue à s'améliorer graduellement. Son esprit est plus lucide. La consultation des médecins a été ajournée à un jour ou deux. Les princes d'Orléans Nemours et Paris, lui, et restent ici. Le prince de Joinville, qui était parti pour Vienne, le 7 courant, est rentré subséquemment à Paris, et la santé du comte de Chambord le permet.

Vienne, 9—Chambord a passé une nuit agitée, avec un peu de fièvre. Il est extrêmement faible ce matin.

Frohsdorff, 9 juillet, 8h. 4 P. M.—Les souffrances hier sont, du comte de Chambord, étaient occasionnées par des vomissements prolongés.

Vienne, 9—On croit que le poumon gauche du comte de Chambord est atteint. Son état est obligé de lui administrer de la morphine pour calmer ses souffrances.

James Carey.

Londres, 8 juillet—Le rapport annonçant le départ de James Carey de Dublin est contrainé. Le gouvernement a refusé de lui accorder aucune résompense ou une grâce écrite. Dans la soirée de lundi dernier un agent de la police secrète est allé le voir avec un ordre pour sa mise en liberté et la condit dans un char en ville. L'attendait un bateau qui ayant été offerte de rester dans la ville ou qu'on passage lui serait donné pour Londres, si de la pour quelque colonie de l'Hémisphère Australien, il a accepté la dernière propositions. Sa famille était déjà partie pour Londres afin d'éviter les sympathies du pays.

Boîte de Dynamite.

Cork, 9—Les agents de police ont exhumé une boîte dans le faubourg d'Inchigeggan, contenant 600 cartouches de dynamite.

Le choléra.

Le Caire, 8—96 décès du choléra à Damiette aujourd'hui, à Mansurah 48, Samarond 6, Sherbin 6 et un seul à Alexandrie.

Londres, 9 juillet—Il y a eu 96 décès du choléra à Damiette, 48 à Mansurah, 6 à Samarond, 6 à Sherbin samedi. Le nombre de décès dimanche s'élevait à 88 à Damiette, 64 à Mansurah, 9 à Samarond, 7 à Sherbin et à Alexandrie.

Hong Kong, 9—Le choléra a éclaté à Swatow et sévit avec fureur.

Le khédive s'apprêtant à partir.

Le Caire, 9—On rapporte qu'un yacht a été préparé et se tient prêt à conduire le khédive à Naples, dans le cas où le choléra se propagerait.

Commission Turco-Américaine.

Constantinople, 9 juillet—Une commission Turco-Américaine a été nommée pour examiner la question relativement à l'établissement d'un dépôt de pétrole. La Porte a adressé une note au général Wallace, ministre américain, lui faisant remarquer qu'il a été notifié du retrait de la Turquie du traité de commerce avec l'Amérique, traité qui est à la veille d'expirer, et elle invite le ministre d'entamer des négotiations pour la conclusion d'un nouveau traité.

Condamnations.

Dublin, 9 juillet—Aux assises, à Sligo, aujourd'hui, des sentences ont été prononcées contre Tanzy, Rogerson, Houghton et Kelly, qui ont été trouvés coupables samedi, de complicité dans le meurtre de la capitation. Tanzy a été condamné à 11 ans de servitude pénale, Rogerson à 12, Houghton à 8 et Kelly à 2.

Le comte de Paris.

Rome, 9 juillet.—Il a été convenu que si le comte de Paris devenait le prétendant reconnu de la monarchie, en France, il irait à Rome, présenter ses respects au Pape.

Famine à Damiette.

Alexandrie, 8—Les provisions sont épuisées à Damiette et le peuple meurt de faim. Nombre de résidents européens ont essayé de forcer le cordon militaire sanitaire établi autour de la ville, et plusieurs ont été blessés.

Réception à Alfaro.

Guaysquil, via Galveston, 9—Il y a une forte fusillade, depuis une demi-heure. Alfaro vient d'arriver et a reçu une réception enthousiaste. Une grande excitation règne parmi la populace. Un rapporte que Veintemilla est parti à bord d'un steamer.

WASHINGTON.

L'affaire de la loterie.

Washington, 8 juillet—Le maître de poste général s'exprime ainsi à propos de l'ordre antérieurement lancé par le maître de poste général du maître de poste à la Nouvelle-Orléans, ordre interdisant à celui-ci de payer aucun ordre postal tiré en faveur de Dauphin, et lui enjoignant de renvoyer toute lettre enregistrée adressée à ce dernier:

"Il est indubitable que cet ordre de l'honorable Key était justifié par les sections 3929 et 4041 des Statuts Revisés. Les preuves lui avaient paru satisfaisantes, et M. Gresham partage cette opinion. Dous son action était décisive tant que les dits statuts demeuraient en vigueur. Une seule question légale pouvait se soulever en cette matière: Le Congrès avait il bien le droit de conférer pareille autorité au maître de poste?

C'est maintenant une doctrine reconnue que les cours ne doivent point intervenir par voie de mandamus ou d'injonction dans l'exercice des fonctions d'un département de l'exécutif, à moins que ces fonctions n'aient un caractère purement ministériel.

Un second ordre de M. Mey est ainsi conçu:

Washington, 27 février 1883.

Au maître de poste à la Nile-Orléans.

Monsieur, à la date du 13 novembre 1879 je vous adressais un ordre vous interdisant de payer aucun mandat postal tiré en faveur de M. A. Dauphin, et vous requérant de renvoyer toute lettre enregistrée ainsi adressée au bureau de poste d'où elle émanait. Cette personne m'ayant intenté une action pour arrêter l'accomplissement de cet ordre, et ayant interjeté appel à la Cour Suprême des Etats-Unis, ayant de plus présenté des certificats du Gouverneur et des fonctionnaires de l'Etat de la Louisiane, attestant qu'il a rempli toutes les formalités exigées par la législation du dit Etat et de plus n'étant pas bien convaincu moi-même, par les témoignages qui m'ont été transmis, que le susdit Dauphin même une entreprise ayant pour but d'obtenir de l'argent par de faux prétextes, ou des promesses mensongères, je vous autorise et vous invite à suspendre l'ordre du 13 novembre 1879, en tant qu'il a rapport au dit Dauphin, et ce dès jusqu'à ce que la question soit définitivement tranchée par la Cour Suprême des Etats-Unis.

D. M. KEY,
Maître-des-Postes Général.

Au Maître-de-Poste de la Nile-Orléans:

Il appert donc que le demandeur avait sollicité une injonction contre l'exécution du premier ordre et qu'il en avait appelé devant la Cour Suprême des Etats-Unis. En conséquence le décret de la cour inférieure lui avait été contraire; mais le maître de poste général avait bien raison de refuser d'ouvrir une seconde fois un ordre cité plus haut jusqu'à ce qu'il en eût été établi par le tribunal en dernier ressort.

Quant à l'ordre lui-même jamais il ne fût révoqué. Si telle eût été son intention, M. Key l'eût déclaré en termes exprès. Il n'agissait simplement d'une suspension d'exécution pendant que l'appel aurait son cours. D'où il suit la nécessité d'un ordre spécial.

On a soutenu que le premier ordre ne devait pas être mis en force tant que la Cour Suprême ne se serait pas prononcée sur le second ordre auquel a trait l'action actuelle. Je ne puis partager cette opinion, car le demandeur pourrait à son bon plaisir, en mettant de côté l'appel, enlever cette affaire à la décision du tribunal. De la sorte, le second ordre aurait, à l'option du demandeur, l'effet d'annuler le premier, tandis qu'on n'avait en vue qu'une simple suspension de celui-ci. Il n'existe aucune différence entre une révocation et une suspension perpétuelle.

Nous commencions en face d'une question unique. Le pouvoir constitutionnel du Congrès d'édicter pareil statut. Je n'ai aucun doute que la Cour Suprême aff